

Vous souhaitez créer ou diversifier une activité agrirurale ?

La Cant'Adear, dASA et l'AFOCG 43
vous proposent un cycle de journées pour

Mûrir votre projet d'installation et de diversification agrirurale

**5 modules thématiques en 2016
pour passer de l'idée à la construction de votre projet**

Lieu des formations : Aurillac, Cantal (15)



Objectifs

- Clarifier son projet d'installation ou de diversification par un travail de réflexion collective et personnelle
- Acquérir les outils nécessaires pour être en capacité de définir sa stratégie et concrétiser son projet

Informations et inscriptions :

cantadear@orange.fr

09 61 27 39 06

*Une formation organisée
par les associations membres du CELAVAR Auvergne*



Programme

18 mai et 1er juin Chiffrer son projet

Intervenant : AFOCG 43

- Acquérez les méthodes pour bâtir un plan de financement et un budget prévisionnel
- Esquissez le chiffrage de votre propre projet pour en évaluer la viabilité économique.

20-21 septembre Choisir ses statuts juridiques, fiscaux, sociaux

Intervenante : Josiane Betton, conseillère-formatrice en création et gestion des entreprises

- Appréhendez les statuts juridiques, fiscaux et sociaux (régimes d'imposition, assujettissement à la MSA, droits sociaux...) pour pouvoir choisir des statuts adaptés à votre projet et à sa progressivité.

sept. ou octobre (3j) Explorer son projet d'installation et de création d'activité

Intervenants : dASA et la Cant'Adear

- Explorez vos motivations en lien avec votre parcours personnel et professionnel
- Identifiez les différentes dimensions à prendre en compte dans un projet de création d'activité
- Faites le point sur vos aptitudes et compétences et démarrez l'écriture du projet.

19 octobre Financer son projet et négocier avec son banquier

Intervenant : un conseiller bancaire et la Cant'Adear

- Comprenez ce que recouvre un prêt bancaire (taux, assurance, garantie...) et les critères d'attribution aux porteurs de projet
- Repérez les interlocuteurs clés et réseaux d'appui (hors banques) pour financer votre projet.

23-24 novembre S'installer à plusieurs ? Bien vivre le travail en collectif

Intervenante : Hélène Gaudon, accompagnatrice de collectifs

- Repérez vos motivations à agir en collectif
- Identifiez les différents piliers d'un bon fonctionnement relationnel dans un groupe et prenez conscience de l'influence des comportements et des modes de communication dans le collectif.

Tous les modules peuvent être suivis indépendamment les uns des autres.
Destinés prioritairement aux porteurs de projet agricole, ils peuvent être adaptés à d'autres types de création d'activité (nous consulter).

Financement du cycle

Pour les porteurs de projet et agriculteurs éligibles à VIVEA :

gratuit pour les adhérents à la Cant'Adear // 10€ par jour pour les non-adhérents

Porteurs de projet : Fournir une attestation originale délivrée par le Point Accueil Installation Transmission de votre département (Cantal : 04 71 45 56 04). N'oubliez pas d'en faire la demande avant la formation.

Pour les personnes non éligibles à VIVEA : nous consulter